

AGRI LAVITARELLE

33 Impasse de Cabanel
46210 Montet et Bouxal FRANCE
Tél. : 0565383720

FACTURE	Date	Client	Folio
3000003679	31/03/2026	BINST46	1/1
Bon de livraison 0000009096 du 26/03/2026			

EI LA BARRAQUE A MIEL

BINNEMANS STEPHANE
PECHSESQUIERES

46120 SAINTE COLOMBE

Informations complémentaires Représentant : LAVITARELLE Assistant : SIMBILLE Nicolas	Informations du client Mail. : labaraqueamiel@free.fr Tél. 1 : 06.23.48.17.58
Commentaires Agrément N° MP00957pour la distribution des produits phytopharmaceutiques à usage professionnel et non professionnel. Consulter les fiches de sécurité http://quickfds.fr	

Référence	Désignation	Qté.	PU HT	MT HT	TVA
040000	HUILE PROFIL INTENSE 2 TEMPS 2L	1.000	12,91	12.91	2
KS3010043	QUINTUPLE DECAMETRE FIBRE DE VERRE 50M	1.000	32,87	32.87	2

TVA	MT HT €	MT TVA €	MT TTC €
2 20.00 %	45.78	9.16	54.94
NET À PAYER	45.78	9.16	54.94

Mode de paiement : CHQ LV | Date d'échéance : 30/04/2026

CONDITIONS DE VENTE
Conformément aux termes de la loi n° 80335 du 12 Mai 1980, la marchandise citée sur le présent document est réputée nous appartenir jusqu'à paiement intégral de son prix.
Nos conditions de paiement sont impératives. Tout retard pourra faire l'objet d'une majoration de 1,50% par mois calculée en sus des conditions prévues. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommages et intérêts et de clause pénale une indemnité de 15% de la somme impayée. Pour tout paiement après la date d'échéance une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.

COORDONNEES BANCAIRES CR NORD MIDI PYRENEES FR 76 1120 6000 9500 6073 9348 694 AGRIFRPP812	Lu et approuvé - SIGNATURE	PAPILLON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT Facture 3000003679 du 31/03/2026 Echéance : 30/04/2026 Client : BINST46 Net à payer : 54.94 €
--	-----------------------------------	---

31/03/2026 17:33:29 - (NF203) E 203/428 - IB3m - 4.2.2.281.026 - BIEN - Option pour le paiement de la taxe d'après les débits